

# Info-Mak



VILLE DE  
**MACAMIC**  
Une ville de choix



## Sommaire

La chronique de la mairesse	3
Informations municipales	5
Les bibliothèques	10
Sports, loisirs et vie communautaire	12
La rubrique informative	18
Le calendrier des activités	21
Pour nous joindre	23
Campagne de financement	24

### **Un grand merci à tous nos collaborateurs.**

La forme masculine utilisée dans cette publication désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Ce bulletin d'informations est publié six fois l'an par la Ville de Macamic.

Mise en pages : Annick Gaudet

Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 24 no 4  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

### **Conseil municipal**

#### **Mairesse**

Madame Lina Lafrenière

#### **Conseillères et conseillers**

Madame Suzie Domingue, district #1 et mairesse suppléante

Madame Manon Morin, district #2

Monsieur Patrick Morin, district #3

Monsieur Mathieu Bellerive, district #4

Monsieur Ghislain Brunet, district #5

Madame Laurie Soulard, district #6

**N'hésitez pas à vous référer à nous en cas de besoin ou de questionnement.**

## La chronique de la mairesse

Madame,  
Monsieur,

C'est un plaisir pour moi de prendre quelques instants afin de vous entretenir des principaux sujets d'actualité de notre Ville.

Au moment d'écrire ces lignes, notre équipe de voirie municipale s'affaire à la réfection du 2<sup>e</sup>-et-3<sup>e</sup> Rang Est et Ouest, du chemin Ceinture du lac ainsi que de la route Macamic-Chazel; nous attendions avec impatience la tenue de ces travaux. Un plan d'intervention est en cours afin de déterminer les prochaines étapes à prioriser; la firme mandatée pour effectuer ce plan d'intervention est SNC-Lavalin Stavibel inc.



La campagne de financement pour le « skate parc » et les jeux d'eau bat son plein. Il nous faudra, cependant, acquérir un montant de 80 000 \$ en provenance du milieu avant de débiter les travaux. Différentes activités de financement seront mises sur pied afin de nous aider à atteindre l'objectif (voir à la fin de l'Info-Mak les montants recueillis à ce jour).

Suivi du dossier de mise en commun des services publics avec les municipalités de Dupuy, La Reine, Palmarolle et la Ville de La Sarre : une firme indépendante a été mandatée pour procéder à l'étude du dossier, il s'agit de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. Le dossier suit son cours.



En tournée dans la région, la ministre de la Santé et des Services sociaux, madame Danielle McCann, a profité de son passage en Abitibi-Ouest pour visiter le Centre d'hébergement et de

soins de longue durée de Macamic. Nous avons saisi l'opportunité pour lui faire part de nos besoins et lui parler du projet d'agrandissement de notre CHSLD. Ce dossier est suivi de très près par vos conseillers municipaux et moi-même.

Vous aurez sans doute remarqué l'absence de notre train en face de l'hôtel de ville; nous avons envoyé ce dernier se refaire une beauté avant d'être déplacé sur sa nouvelle plateforme. La finition devrait être complétée d'ici la fin de l'été. Merci au comité du 100<sup>e</sup> de Macamic qui a rendu le tout possible, grâce à un don.

Madame Linda Morin, agente culturelle, nous a quittés en juin dernier pour relever de nouveaux défis; nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses projets à venir.

En conclusion, nous désirons vous souhaiter à toutes et à tous une excellente fin de saison estivale et n'hésitez surtout pas à découvrir ou redécouvrir la montagne à Fred, le site du Grand Héron, la Collection Claude-

Morin et les autres attractions touristiques de l'Abitibi-Ouest.

Recevez madame, monsieur, mes salutations les meilleures.

**La mairesse,**



**Lina Lafrenière**

## Informations municipales

### Les zones à risque d'inondation

#### SYNTHÈSE DES INFORMATIONS RELATIVES AUX ZONES À RISQUE D'INONDATION

#### LES ZONES À RISQUE D'INONDATION

Une zone inondable est une étendue de terre qui devient occupée par un cours d'eau lorsque celui-ci déborde de son lit.

Les inondations sont mesurées par rapport à leur niveau et à leur fréquence; on utilise à cet effet l'expression « récurrence ». Les cotes de récurrence de 20 ans et de 100 ans correspondent aux limites des crues qui ont respectivement 1 chance sur 20 (5 % de chance) et 1 chance sur 100 (1 % de chance) de se produire chaque année.

#### COTES DE CRUES DU LAC MACAMIC

Récurrence	Niveau (m)
2 ans	279,99
20 ans	280,77
100 ans	281,20

#### NORMES D'EXPLOITATION DE LA CENTRALE LA SARRE 1

Niveau minimum	279,04
Niveau maximum	279,34

*Note : Le niveau de la prise d'eau potable de la Ville de Macamic est à 278,30 m*

## RÉSUMÉ DE LA RÉGLEMENTATION SUR LES ZONES À RISQUE D'INONDATION

Récurrence moins de 2 ans	Pas de nouvelles constructions et aucune modification possible
Récurrence entre 2 et 20 ans	Pas de nouvelles constructions, mais existence de « droits acquis »
Récurrence entre 20 et 100 ans	Nouvelles constructions possibles avec plancher en haut de la cote 100 ans et fondations immunisées

**Une municipalité ne peut pas accorder de dérogation à l'égard d'une construction située dans la zone inondable.**

D'autre part, on ne peut pas remblayer une zone pour atteindre une cote plus élevée. Le relevé d'arpenteur se fait sur le niveau initial du terrain.

### ZONE À RISQUE D'INONDATION CRUES DE RÉCURRENCE MOINS DE 2 ANS

Normes de protection	Droits acquis
Pas de nouvelles constructions	Les travaux d'entretien, de réparation et de démolition des constructions ou ouvrages existants sont autorisés; L'agrandissement ou la reconstruction suite à un sinistre n'est pas possible.

Les constructions ou ouvrages situés dans la zone de récurrence de moins de 2 ans sont considérés dans le littoral, celui-ci se définit comme la partie d'un lac ou d'un cours d'eau qui s'étend à partir de la cote de crues de 2 ans (ligne des hautes eaux) vers son centre.

## ZONE À RISQUE D'INONDATION CRUES DE RÉCURRENCE ENTRE 2 ET 20 ANS

Normes de protection	Droits acquis
<p>Aucuns travaux, ouvrages et constructions à l'exception :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des bâtiments accessoires non contigus et déposés sur le sol (superficie maximum &gt; 30m<sup>2</sup> pour le cumulatif incluant les bâtiments accessoires existants);</li> <li>• d'un ouvrage à aire ouverte utilisé à des fins récréatives;</li> <li>• des installations septiques conformes à la réglementation.</li> </ul>	<p>Les travaux, ouvrages et constructions suivants sont autorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'entretien, la réparation ou la modernisation des constructions ou ouvrages, à la condition de ne pas augmenter la superficie au sol et que les travaux soient adéquatement immunisés;</li> <li>• la reconstruction d'une construction à la condition de ne pas augmenter la superficie au sol et que les travaux respectent les mesures d'immunisation;</li> <li>• le déplacement d'une construction à la condition que : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le niveau du sol de la nouvelle implantation soit supérieur à l'initial;</li> <li>○ la nouvelle implantation s'éloigne de la rive;</li> <li>○ la construction doit être immunisée;</li> <li>○ la construction ou l'ouvrage doit demeurer sur le même terrain.</li> </ul> </li> <li>• la modification ou le remplacement des installations de prélèvement d'eau existantes.</li> </ul> <p>Un agrandissement peut être autorisé s'il prend appui uniquement sur des composantes déjà existantes (étage supplémentaire ou un porte-à-faux) et qu'il se réalise au-dessus de la cote de 100 ans.</p>

## ZONE À RISQUE D'INONDATION CRUES DE RÉCURRENCE ENTRE 20 ET 100 ANS

Normes de protection	Normes d'immunisation
<p>Tous les travaux de construction et tous les ouvrages sont permis, mais ils doivent être <b>adéquatement immunisés</b>.</p> <p>Les travaux de remblai sont interdits, sauf pour l'immunisation des constructions et ouvrages autorisés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune ouverture ne doit être atteinte par la cote 100 ans;</li> <li>• Aucun plancher ne doit être atteint par la cote 100 ans;</li> <li>• Les drains d'évacuation doivent être munis d'un clapet de retenue;</li> <li>• Le remblayage doit se limiter aux fondations et autour de la construction;</li> <li>• Pour toute structure ou partie de structure sous la cote de 100 ans, une étude et une attestation de conformité émises par un membre de l'ordre des ingénieurs du Québec sont requises.</li> </ul>

**Veillez prendre note que certaines dispositions décrites ci-dessus pourraient être modifiées suite à l'adoption du décret du gouvernement du Québec concernant la zone d'intervention spéciale (ZIS), qui est entré en vigueur le 12 juillet dernier et rendu public le 15 juillet 2019.**

Pour information, vous pouvez consulter le site Web du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) au <https://www.mamh.gouv.qc.ca/> | onglet Ministère | Inondations printanières 2019 - Zone d'intervention spéciale ou vous pouvez communiquer avec nous :

**Madame Lina Lafrenière, mairesse, 819 782-4604, poste 270**  
**Monsieur Eric Fournier, directeur général, 819 782-4604, poste 238**  
**Madame Annick Gaudet, inspectrice municipale, poste 227**

**Régie intermunicipale de la gestion  
des déchets de Roussillon**

**CHANGEMENT D'HORAIRE DE  
COLLECTES  
CONGÉS FÉRIÉS**



Veillez prendre note qu'en raison des congés fériés de la fête du Travail et de l'Action de grâce, il y aura quelques changements à l'horaire des collectes, comme suit :

**La collecte du lundi 2 septembre sera reportée au jeudi 5 septembre 2019;**

**La collecte du lundi 14 octobre sera reportée au jeudi 17 octobre 2019.**

De plus, nous vous rappelons, **qu'en tout temps**, vous devez **mettre vos bacs au chemin la veille de la collecte**, ceci dans le but de vous assurer que vos bacs soient ramassés advenant que le camion passe plus tôt dans la journée.

Nous vous remercions de votre compréhension.

**Source : Joëlle Rancourt  
Secrétaire-trésorière adjointe**

**Votre robinet d'arrêt, où est-il?**



Le service des travaux publics désire vous informer qu'il est de la responsabilité de chaque citoyen de connaître avec exactitude l'emplacement de son robinet d'arrêt (bonhomme à eau) et d'en identifier l'emplacement si nécessaire. Cette pièce d'équipement du réseau d'aqueduc permet d'interrompre l'alimentation en eau de votre résidence et chaque propriétaire doit être en mesure d'indiquer rapidement, en cas d'urgence, l'emplacement de son robinet d'arrêt aux employés de la Ville.

Lors d'une urgence en saison hivernale, par exemple, il peut être fastidieux pour les employés de la Ville de retrouver un robinet d'arrêt dont l'emplacement est inconnu par le propriétaire; évidemment, cela engendre des coûts plus élevés pour tous. Donc, prenez quelques minutes pour trouver et identifier votre robinet d'arrêt pour le bénéfice de chacun.

**Source : Mathieu Séguin  
Dir. des travaux publics**

## Les bibliothèques

### Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic

819 782-4604, poste 274

### Bibliothèque municipale de Colombourg

819 333-5783



Visitez-nous sur Facebook

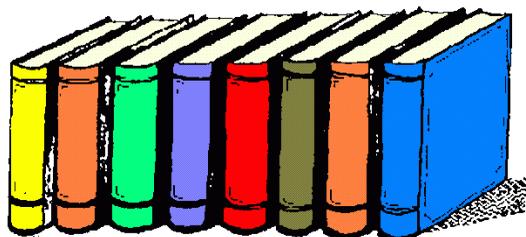
### Horaire régulier

Dès le 31 août prochain, ce sera le retour de l'horaire régulier de votre bibliothèque.

### Nouveautés (Macamic)

- En attendant le jour  
Michaël Connelly
- Présumée insoumise
- Présumée indécente  
Judith Bannon  
(Dons Club Lions)
- Ghost in Love  
Marc Levy  
(Don Club Lions)
- Comment apprivoiser une bête en  
sept jours t. 1
- J'ai marié un sorcier t. 2  
Kerrellyn Sparks  
(Dons Club Lions)
- Tu peux toujours courir
- Les petites tempêtes
- Tu peux toujours rester  
Valérie Chevalier  
(Dons Club Lions)
- Le gouffre lumineux  
Anick Lemay  
(Don Club Lions)
- L'épicerie Sansoucy t. 4  
Richard Gougeon
- Histoires de femmes t. 3  
Louise Tremblay-d'Essiambre
- Les sept sœurs t. 5  
Lucinda Riley
- Le livre de Judith  
Mylène Gilbert-Dumas  
(Don Club Lions)

- Le jour où je n'ai pas pu plonger  
Sylvie Bernier  
(Don Club Lions)
- Les sœurs Paquin  
Marie-France Daigle  
(Don Club Lions)
- Mon père  
Grégoire Delacourt  
(Don Club Lions)
- La page manquante  
Valérie Langlois  
(Don Club Lions)
- Présumée disparue  
Susie Steiner  
(Don Club Lions)
- La malédiction des Dragensblot t. 1  
Anne Robillard
- La disparue de la cabine t. 10  
Ruth Ware
- Prisonnière  
Danielle Steel
- Le compost  
Lili Michaud
- Défense d'entrer t. 12  
Caroline Héroux
- Dans son ombre  
Chrystine Brouillet
- Abigaël t. 6  
Marie-Bernadette Dupuy
- Tendre vers le zéro déchet  
Mélissa de La Fontaine
- Famille parfaite  
Lisa Gardner



*\* Beaucoup d'autres nouveautés vous attendent à votre bibliothèque.*

### Formation pour les proches aidants

La formation pour les proches aidants se poursuit en septembre pour cinq semaines, dès le 3 septembre; ceux qui n'ont pas suivi la première partie peuvent s'inscrire. Pour information : Thérèse Fournier au 819 333-5777.

## Sports, loisirs et vie communautaire

Service des loisirs, de la culture et de  
la vie communautaire

819 782-4604, poste 230

[cdubois.macamic@mrcao.qc.ca](mailto:cdubois.macamic@mrcao.qc.ca)



Loisirs Macamic

### Fête de la Saint-Jean

Merci d'être venus célébrer la fête nationale avec nous!



Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire souhaite remercier le comité organisateur, l'équipe de bénévoles et la présence des pompiers de Macamic.

Comité organisateur : Marco Desforges, Mélangy Brunet, Patricia Lamarre, Benoît Boissonneault, Sylvie Paquin, Caroline Bruneau, Marc Thériault, Angélique Bruneau et Gaétan Desforges.

Nous remercions également madame Suzanne Blais, députée d'Abitibi-Ouest, qui nous a honorés de sa présence.



### Camp de jour

Plus ou moins 59 jeunes utilisent les services du Camp de jour « Les Petits Castors rusés de Macamic ».

La Ville de Macamic est plus que choyée, et ce, grâce à « *Nos spécialistes à l'enfance* » comme nous aimons les

nommer, une équipe extraordinaire sous la coordination d'Alexandra Lepage, composée de Daryane Lepage, de Justine Lambert et de Charlotte Leclerc qui ensemble font vivre aux enfants, semaine après semaine, une panoplie d'activités et de sorties avec une énergie débordante dans un environnement sécuritaire et de vacances.

L'équipe tient à remercier les entreprises et leur personnel qui ont reçu et qui recevront les enfants du camp lors des activités de sorties; c'est un réel plaisir de faire affaire avec vous tous.

Merci aux parents de nous faire confiance et au plaisir de vous revoir l'année prochaine!



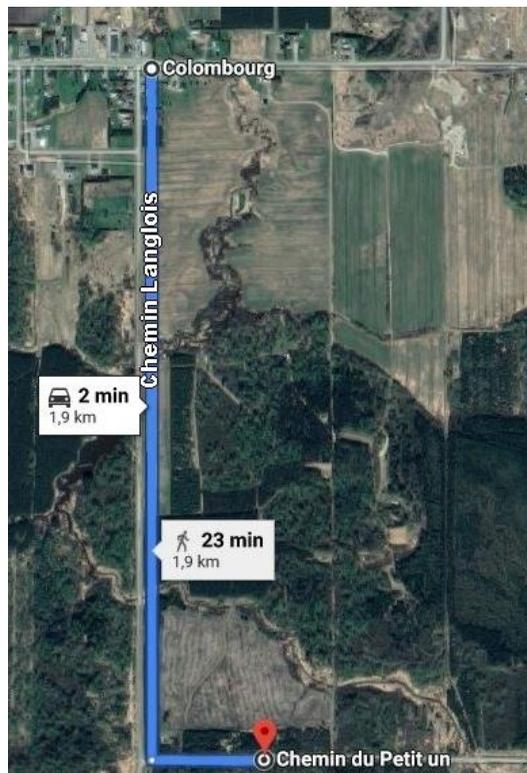
**Sentiers pédestres et de plein air**

La Ville de Macamic vous invite à profiter entre amis, en famille et avec vos invités des sentiers pédestres et à découvrir ou à redécouvrir les belles richesses de notre territoire.

**Montagne à FRED**



**Chemin du Petit Un, Macamic (secteur Colombourg),** à environ 1,9 km du secteur urbain de Colombourg via le chemin Langlois



**Site du Grand Héron**



**6<sup>e</sup>-et-7<sup>e</sup> Rang Est, Macamic,** à environ 6 km de l'intersection de la Route Macamic-Chazel et du 6<sup>e</sup>-et-7<sup>e</sup> Rang Est.



**Collection Claude-Morin**



630, 2<sup>e</sup>-et-3<sup>e</sup> rang de Colombourg

Vous avez jusqu'au samedi 17 août 2019 pour venir visiter la Collection Claude-Morin. L'animatrice, Léa Drapeau-Morin, vous attend avec son sourire et sa bonne humeur pour vous partager la passion de son grand-père, collectionneur de voitures à chevaux.

Dépêchez-vous!



**Aménagement d'espaces ombragés dans les parcs municipaux de Macamic**

Grâce à une subvention du Fonds de développement des territoires d'Abitibi-Ouest, le projet d'aménager cinq abris d'ombre dans nos différents parcs a été accepté. D'ici la fin de la saison estivale, le projet sera mis en œuvre. Ce projet d'aménagement fait suite aux priorités soulevées par le conseil municipal à la suite du plan de développement et du plan d'action pour les aînés MADA.

**La campagne de financement pour les aménagements du « skate parc » et des jeux d'eau va bon train**

La campagne de financement amorcée en mars dernier au Centre Joachim-Tremblay afin de recueillir 80 000 \$ pour procéder aux aménagements d'un « skate parc » et de jeux d'eau à Macamic suit son cours, on a déjà recueilli 31 820 \$. Vous trouverez la liste des partenaires actuels en page 24 de cette édition de l'Info-Mak.

Merci d'avoir compris que tous ensemble nous réussirons!

## Les mercredis des merveilles

Prestations musicales locales gratuites pour tous!

Merci aux gens de Macamic et des environs d'être venus encourager les artistes musicaux qui se sont produits au parc Émile-Lesage jusqu'à maintenant.

Lors de la parution de cette édition de l'Info-Mak, il restera deux représentations de l'activité **Les mercredis des merveilles** :

**14 août** : Guillaume Beaulieu, conteur, de 19 heures à 20 heures 30, à la Collection Claude-Morin, située au 630, 2<sup>e</sup>-et-3<sup>e</sup> rang de Colombourg, Macamic (secteur Colombourg).



**21 août** : Groupe scolaire du Séjour avec Gilles Parent, de 19 heures à 20 heures 30, au parc Émile-Lesage (près de la bibliothèque de Macamic).

## Parcs municipaux de Macamic

La Ville de Macamic s'est inscrite à Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue qui proposait une offre de services en

matière de gestion des infrastructures récréatives et sportives qui comprend une mise à jour de l'inventaire des parcs et des infrastructures récréatives et sportives municipales avec Parc-o-mètre, une évaluation et un diagnostic (visite terrain, vérification visuelle et contrôle de l'état des appareils de jeux pour enfants), selon les trois volets suivants : accessibilité, sécurité et attractivité, une inspection des aires de jeux pour enfants selon la norme canadienne CAN/CSA-Z614 et le test d'impact des surfaces de protection des aires de jeux.

Les services offerts gratuitement aux municipalités de 5 000 habitants et moins ont été réalisés à Macamic lors de la première semaine de juillet 2019 et nous recevrons les résultats à la fin août 2019.

## Politique des organismes

La Ville de Macamic est présentement à l'élaboration d'une politique aux organismes; il y aura une activité de consultation le mercredi 11 septembre, à 18 heures 30, au Centre Joachim-Tremblay (salle du 1<sup>er</sup> étage), concernant les acquis et les besoins des organisations œuvrant à Macamic pour le dynamisme local.

## Baseball mineur Abitibi-Ouest

Il y a des parties tous les lundis soir à Macamic contre les équipes de La Sarre.



Voici les équipes pour la saison 2019 :

1 équipe Grand Chelem (6-7ans)

1 équipe Atome (8-9ans)

1 équipe Moustique filles (10-11)

1 équipe Moustique gars (10-11)

## Soccer Abitibi-Ouest



C'est maintenant le Club de soccer de l'Abitibi-Ouest qui prend la relève du soccer à Macamic.

Pour suivre les activités du Club, visitez la page Facebook : CSAO - Club de soccer de l'Abitibi-Ouest.

## Comptoir familial

Le comptoir familial de Macamic est situé au sous-sol du Centre Joachim-Tremblay. Il existe grâce aux dons que la population nous fait, soit des vêtements, de petits articles ménagers et autres. Apportez-y les articles dont vous n'avez

plus besoin. Une boîte de dépôt est disponible à l'extérieur afin de faciliter les dons, en dehors des heures d'ouverture.

N'hésitez pas à venir nous visiter, nous avons de quoi vous habiller de la tête aux pieds, et ce, pour tous les âges, pour hommes, femmes et enfants.

Les heures d'ouverture sont :

Mardi et mercredi : de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures

Jeudi : de 13 heures à 16 heures et de 18 heures à 20 heures

Questions ou information :

819 782-2601

819 782-4239

819 782-2222

**Source : Le Club Lions de Macamic**

**Suivez les activités du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire sur les pages Facebook : Loisirs Macamic et Loisirs Colombourg.**

## Rubrique informative

### Visite de la ministre de la Santé et des Services sociaux en Abitibi-Ouest



En tournée dans la région, la ministre de la Santé et des Services sociaux, madame Danielle McCann, a profité de son passage en Abitibi-Ouest pour visiter le Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) de Macamic, accompagnée de mesdames Suzanne Blais, députée d'Abitibi-Ouest, Lina Lafrenière, mairesse de Macamic, Suzie Domingue, conseillère municipale, Caroline Roy, PDG du CISSSAT et de monsieur Pierre Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs.

### ATTENTION! Brûlures causées par la berce du Caucase



La berce du Caucase est une plante exotique toxique. La sève de la berce du Caucase contient des toxines qui sont activées par la lumière (rayons ultraviolets naturels ou artificiels). Le contact avec la sève de cette plante, combiné avec l'exposition à la lumière, cause de la douleur et des lésions à la peau, semblables à des brûlures.

Pour en apprendre d'avantage, consultez le lien suivant :

<https://www.quebec.ca/sante/probleme-s-de-sante/a-z/brulures-causees-par-la-berce-du-caucase/>

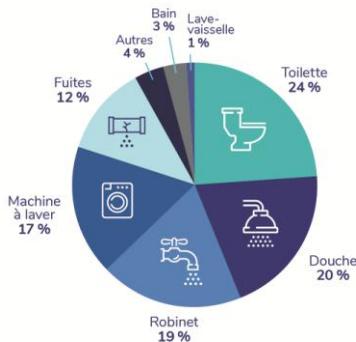
Source : Gouvernement du Québec

**Mon empreinte bleue**



Campagne de sensibilisation à l'économie d'eau potable pilotée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Répartition moyenne de la consommation résidentielle intérieure



Malgré une perception d'abondance et de gratuité, nous savons que les services d'eau demandent un suivi constant et représentent des coûts importants pour les municipalités. La Stratégie

québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025, lancée en mars dernier, nous permet de travailler collectivement à une gestion plus responsable et plus efficace de l'eau potable.



Comme la protection de cette richesse collective est l'affaire de tous, il est nécessaire de sensibiliser les citoyens à cet enjeu environnemental et économique.

C'est pourquoi nous lançons la campagne « Mon empreinte bleue ». Cette campagne, qui porte sur l'économie d'eau potable résidentielle, comprend différents outils de

communication, dont deux capsules vidéo et un quiz interactif sous le thème : Fermez l'eau, sauvez gros.

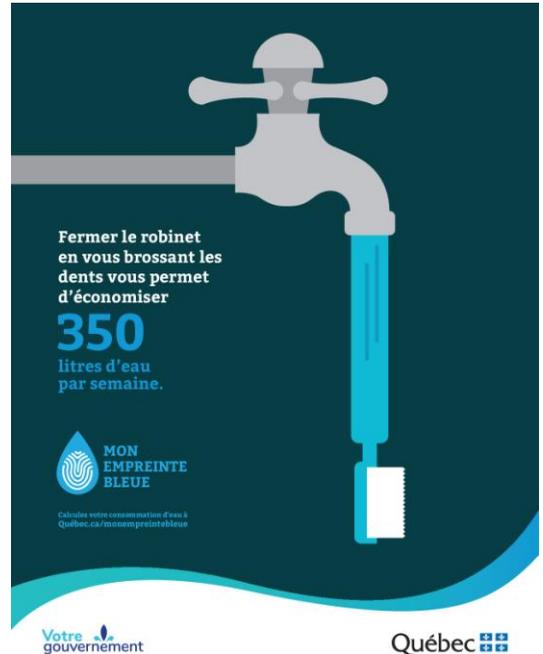
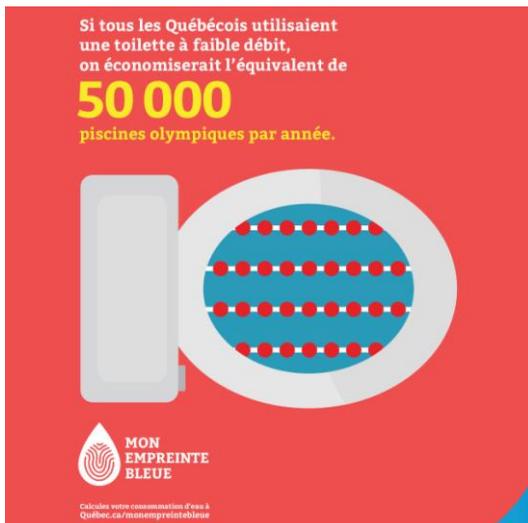


Votre gouvernement

Québec

## QUIZ

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/.../campagne-.../quiz/questionnaire/>



Source : Direction des infrastructures ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

## Le calendrier des activités

Août	14	Les mercredis des merveilles : Spectacle de Guillaume Beaulieu, conteur, à la Collection Claude-Morin du secteur Colombourg, de 19 heures à 20 heures 30
	21	Les mercredis des merveilles : Spectacle d'un groupe scolaire du Séjour avec Gilles Parent au parc Émile-Lesage, de 19 heures à 20 heures 30
Septembre	3	Réunion du conseil municipal à 19 heures à l'hôtel de ville
Octobre	7	Réunion du conseil municipal à 19 heures à la salle municipale du secteur Colombourg

## Permis municipaux

Les permis municipaux sont désormais **émis sur rendez-vous seulement**. Pour prendre rendez-vous, communiquez avec madame Annick Gaudet, inspectrice municipale en téléphonant au 819 782-4604, poste 227.

## Heures d'ouverture de la bibliothèque

### Colombourg

Mardi : 11 heures 30 à 13 heures  
Mercredi : 11 heures 30 à 16 heures  
19 heures à 20 heures 30

### Macamic

Lundi : 14 heures à 16 heures  
18 heures 30 à 20 heures 30  
Mercredi : 14 heures à 16 heures  
18 heures 30 à 20 heures 30  
Vendredi : 18 heures 30 à 20 heures 30  
Samedi : 10 heures à 12 heures

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 10 octobre 2019, **la date limite pour apporter vos textes est le 13 septembre 2019**; veuillez les faire parvenir à l'adresse courriel suivante : [journalvillemacamic@hotmail.com](mailto:journalvillemacamic@hotmail.com)

## eMak : complément électronique de l'Info-Mak

Depuis janvier 2016, certains des textes que nous recevons pour publication sont diffusés dans l'**eMak**, un nouveau média, complément électronique de l'Info-Mak, que vous pouvez consulter sur le site Web de la Ville de Macamic dans la section « Publications »; vous y trouverez, entre autres, des textes qui étaient habituellement publiés dans la « Rubrique informative » de l'Info-Mak.

**POUR NOUS JOINDRE****SERVICES D'URGENCE 24/24**

<b>Police - Ambulance - Incendie</b>	<b>9-1-1</b>
<b>Bris d'aqueduc ou d'égouts</b>	<b>819 782-4604, poste 5</b>

Les heures d'ouverture de l'hôtel de ville ainsi que des principaux services municipaux sont du lundi au vendredi, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30.

**COMMUNIQUEZ AVEC NOUS PAR TÉLÉPHONE AU 819 782-4604**

ou par courriel à [macamic@mrcao.qc.ca](mailto:macamic@mrcao.qc.ca)

**ADMINISTRATION** (*Taxation et évaluation; avis publics; ressources humaines*)

Lina Lafrenière	Mairesse	270
Eric Fournier	Directeur général	238
Joëlle Rancourt	Adjointe à la direction générale	223
Jocelyne Laforest	Secrétaire administrative	221

**TRAVAUX PUBLICS** (*Voirie municipale; aqueduc et eaux usées; parcs et espaces verts*)

Mathieu Séguin	Directeur des travaux publics	224
----------------	-------------------------------	-----

**URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

(*Permis, certificats et dérogations; collecte des ordures; animaux errants et nuisances*)

Annick Gaudet	Inspectrice municipale	227
Joëlle Rancourt	Responsable collecte des ordures	223
Benôit Mandeville	Ingénieur forestier, Agence forêts privées	233
SPCA Abitibi-Ouest	Gestion animalière (licences, errance, nuisances, etc.)	301-7555

**SPORTS, LOISIRS ET CULTURE**

(*Activités et événements, plateaux sportifs et location de salles; vie communautaire*)

<b>Info-Loisirs</b>	<b>Horaire des activités</b>	<b>2</b>
Carole Dubois	Directrice loisirs, culture et vie communautaire	230
Marco Desforges	Animateur en loisirs	231
	Responsable bibliothèque, culture et loisirs	275
Noëlla Royer	Responsable bibliothèque Colombourg	333-5783
Centre Joachim-Tremblay	Bureau de service	234
	Restaurant	237

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Sûreté du Québec - Poste de La Sarre		333-2377
Service d'incendie		221

**AUTRES SERVICES**

Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation	787-2404
Pauline Goulet	Club de la fraternité	782-4866

Pour plus de renseignements, consultez notre site Internet :

**[WWW.VILLEMAMIC.QC.CA](http://WWW.VILLEMAMIC.QC.CA)**

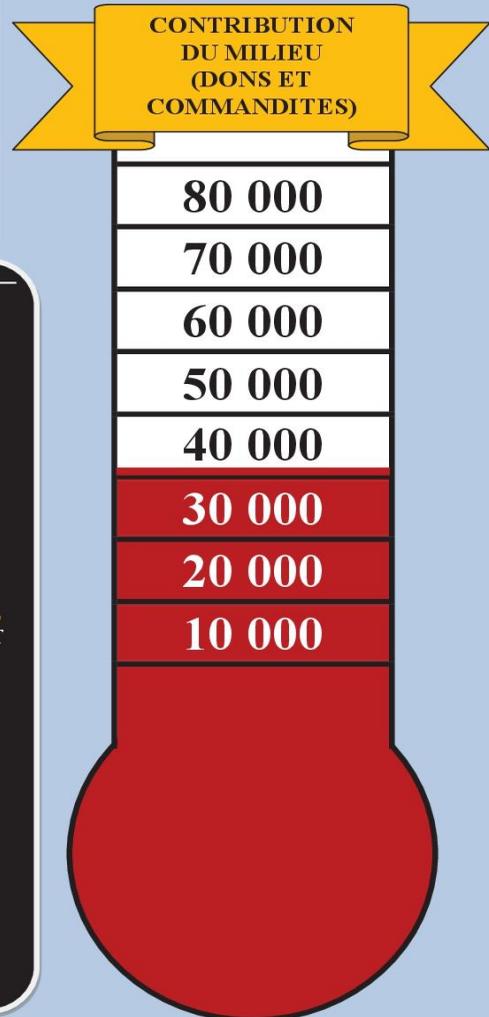
## CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN SKATE PARC ET DE JEUX D'EAU

*LE FINANCEMENT TOTALISANT 217 514 \$*

*AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR : 96 200 \$*

*VILLE DE MACAMIC EN SERVICES ET EN  
ARGENT : 41 314 \$*

*CONTRIBUTION DU MILIEU EN DONNS ET  
COMMANDITES : 80 000 \$*



### PARTENAIRES

**DIAMANT - JEUX D'EAU**  
ILEC INDUSTRIES - RADIATEUR J.M.T.  
**DIAMANT - SKATE PARC**  
DMC SOUDURE

**PARTENAIRE DE LA REUSSITE**  
DESJARDINS CAISSE DE L'ABITIBI-OUEST  
**PARTENAIRES DE LA JEUNESSE**

MME LINA LAFRENIÈRE  
LES MARCHÉS TRADITION GRENIER  
M. ROY ÉLECTRIQUE LA SARRE

BRANDSOURCE AMEUBLEMENT OUELLET  
**PARTENAIRES DU SENTIMENT D'APPARTENANCE**  
MME SUZANNE BLAIS, DEPUTÉE D'ABITIBI-OUEST  
COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI

MÉTAL MARQUIS INC.  
M. SYLVAIN TRUDEL

### COLLABORATEURS

BURO CONCEPT LA SARRE  
FERME C.J.G. STAMCO ENR.  
M. DANIEL TÊTREAU  
LA FERME NATUR'ELLES

CONSTRUCTIONS SERGE BRETON INC.  
JEAN COUTU - VARIÉTÉS BJS INC.

### AUTRES

BOULANGERIE NORMÉTAL INC.